



ADESPA Occitanie

Association des Directeurs d'Etablissements et
de Services pour Personnes Agées d'Occitanie

N° SIRET : 432 079 085 000 36

ORGANISME FORMATION



La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

NDA : 73 09 00356 09 - Code APE : 804 C

Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire en date du 02.06.2022

Etaient présents :

Mesdames ARSANDAUX, CHEVALIER, DENAT, ESCURE, GAILLARD, GAUTIER, MALGOUIRES, MARIE, MARTY, PEYRE, PILLON, RIEU et VOIRET.

Messieurs CARLES, CASTEL, ROUX.

Ordre du jour :

- Tour de table
- Bilans moral et financier 2021
- Vie associative
- Intervention de Laurent BUONNANO.

Tour de table

Le Président ouvre la séance en se réjouissant d'accueillir Mme CHEVALIER, en intérim depuis le mois de mars sur le poste de direction à la résidence autonomie Francis Barousse à Ramonville (31)

Toujours pas de directeur nommé à l'EHPAD Les Fontenelles à Ramonville, Didier CARLES poursuit l'intérim et se réjouit de la présence de Virginie VOIRET qui occupe le poste d'adjointe à la direction en présentiel, à temps complet.

Rappel du projet en cours de Céline RIEU : en plus de son mi-temps à l'EHPAD de Grenade Sur Garonne, de son mi-temps à l'ADESPA Occitanie, elle entreprend cette année une formation certifiante de coach professionnel, ce qui représente 197 heures de formation plus tous les temps d'entraînement. Au-delà du retard pris par la surcharge de travail générée par les exigences de Qualiopi pour les deux organismes de formation qu'elle gère, elle n'est pas remplacée durant sa formation. A ce jour, tout son temps est pris à s'occuper de la partie administrative des deux organismes de formation au détriment de ses autres missions (coordination/animation réseau, prospection de futurs adhérents/participants aux formations (source de revenus principale pour l'ADESPA)....)

De plus, dès cet été, elle commencera à récupérer ses jours de repos (RTT) un jour semaine et petit à petit diminuera son temps de travail pour lui permettre de développer son activité.

Il est rappelé qu'à ce jour, l'ADESPA Occitanie ne peut se passer d'un permanent pour maintenir et développer l'association. Cette année, une rentrée d'argent et la vente des formations permettent de générer un excédent de 17 502 €

Il apparaît indispensable de pouvoir prendre un temps supplémentaire pour seconder la permanente actuelle dans ses missions. Il est proposé de recruter une personne sur trois demi-journées. Le conseil

ADESPA Occitanie : EHPAD Saint-Jacques 775 Chemin Piquette - 31330 GRENADE SUR GARONNE

Didier CARLES, président

Tél : 05.62.79.87.60

@ : dir.carles@gmail.com

Céline RIEU, permanente

Tél : 05.62.79.87.60

@ : adespa.occitanie@ehpad-grenade-cadours.com



ADESPA Occitanie

Association des Directeurs d'Établissements et
de Services pour Personnes Agées d'Occitanie

N° SIRET : 432 079 085 000 36

ORGANISME FORMATION



La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

NDA : 73 09 00356 09 - Code APE : 804 C

d'administration sera réuni prochainement pour échanges et prise de décision sur ce point. En ce sens, Céline RIEU établira les tâches qu'elle effectue afin de repérer ce qui pourra être délégué. L'Assemblée Générale apparaît tout à fait favorable à cette proposition compte tenu de l'état des finances.

Poursuite du tour de table :

EHPAD Fronton-Villemur : toujours dans le projet de reconstruction de l'établissement de Fronton.

En cours de recrutement d'une cadre de santé.

Dans l'attente du retour de l'adjointe RH, Charlotte SIDRAN (ex directrice de l'EHPAD de Saint-Orens) intervient au niveau RH, représentant une ressource très précieuse pour l'établissement.

La pénurie de personnel entraîne la suspension des admissions à l'EHPAD de Villemur.

Préparation des élections professionnelles en cours.

Afin de maintenir une cohésion et de redonner un souffle aux équipes, la directrice a proposé à ses équipes, un repas dans un cadre sympathique à l'extérieur de l'établissement ; cette proposition est fortement appréciée par le personnel.

EHPAD de Verdun Sur Garonne : poursuite de l'implication dans la démarche I.CARE (cf PV 05.04.2022) via l'ANFH (Management Participatif et Intelligence Collective)

Rencontre toujours des difficultés de personnels notamment sur le poste de cadre de santé. S'interroge à recruter une cadre supplémentaire au vu de la charge de travail et dans ce sens, souhaite connaître l'organisation dans les autres structures (nombre de cadre/nombre de résident).

EHPAD de Capdenac : malgré le mécontentement exprimé régulièrement, les résultats des enquêtes du DU RPS se révèlent très positifs (70% de satisfaction sur les postes de travail) ; en attente baromètre social.

Projet reconstruction en cours, augmentation du chiffre important depuis le projet initial, entre 2020 et 2021.

EHPAD Bessières : au-delà des prix qui ont augmenté, subit du retard dans les livraisons à cause de la crise. Quelques difficultés à remplir la capacité d'accueil.

Au-delà de la pénurie des soignants, surprise de la difficulté à recruter sur certains postes, comme psychologue ou encore aux ressources humaines.

En cours de labellisation projet humanité.

A l'habitude de faire appel à du coaching pour les équipes d'encadrement car les actions sont souvent tournées pour les soignants mais les équipes d'encadrement rencontrent aussi des difficultés et peuvent être en souffrance également.

EHPAD de Montbeton : Myriam MARTY nouvelle directrice arrivée depuis peu. Essaie d'impulser un management participatif. Des besoins en management se font ressentir dans le fonctionnement.

ADESPA Occitanie : EHPAD Saint-Jacques 775 Chemin Piquette - 31330 GRENADE SUR GARONNE

Didier CARLES, président

Tél : 05.62.79.87.60

@ : dir.carles@gmail.com

Céline RIEU, permanente

Tél : 05.62.79.87.60

@ : adespa.occitanie@ehpad-grenade-cadours.com



ADESPA Occitanie

Association des Directeurs d'Établissements et
de Services pour Personnes Agées d'Occitanie

N° SIRET : 432 079 085 000 36

ORGANISME FORMATION



La certification qualité a été délivrée au titre de la
catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

NDA : 73 09 00356 09 - Code APE : 804 C

Pas de personnel au service comptabilité ; au-delà de suivre des formations en accéléré, se fait accompagner d'un expert-comptable.

Résidence Eugène AUJALEU Nègrepelisse: équipe composée que d'ASH, pas d'AS.

Résidence autonomie de Ramonville : arrivée depuis mars à temps partiel, Isabelle CHEVALIER assure l'intérim dans l'attente du retour de Mme ARNAUD.

Projet de réhabilitation en cours.

Situation assez compliquée : peu de résidents et professionnels peu motivés et à pérenniser sur certains postes comme la restauration, l'entretien ou encore l'animation.

Isabelle CHEVALIER lancera une nouvelle activité Géronto sensoriel en septembre.

EHPAD Agir Tarn : déploiement de l'application Jade (cf PV 10.02.2022).

Retour sur la visio du 16 juin avec la FHF portant sur l'EHPAD centre de ressources territorial :

Des appels à projets vont être lancés prochainement avec une dotation annuelle de 400 000 € par projet retenu.

Des vidéos thématiques et des document support ont été élaborés par les filières personnes âgées et vieillissement (ex plateforme Covid)

CPOM depuis le 1^{er} janvier 2021 mais pas signé

Dispositif d'appui à la coordination acté et mis en place au 1^{er} juillet

EHPAD Paul Ané : Hélène DENAT, directrice et correspondante départementale de l'association, anime le réseau de l'Ariège. Didier CARLES remercie l'engagement des membres du bureau et des correspondants départementaux, notamment Hélène, pour l'ADESPA et pour le travail de prospection et de coordination sur leur département, malgré la charge quotidienne du travail de directeur.

De plus en plus d'événements indésirables réalisés (manque de personnel, arrêt malade +++, fatigue... conséquences sur la qualité des accompagnements, hausses de charges : assurance maladie, psychologue travail...) En plus de les adresser à la DD ARS de l'Ariège, ils sont envoyés en copie à l'ARS 31, ce qui a pour effet d'avoir des retours de la DD ARS 09.

Cela a déjà été formulé et notamment porté par l'AD-PA : il est rappelé à tous les directeurs de réaliser systématiquement des événements indésirables, notamment en cas de manque de personnel.

Retour sur la rencontre ADESPA_délégation 09 : à l'issue de laquelle il a été proposé de rédiger un courrier commun à destination de l'ARS Occitanie.

Didier CARLES propose et contactera les autres fédérations pour porter ensemble cette action.

Retour sur le travail « Fiches identité établissement/service » entrepris avant la crise sanitaire ; l'idée étant de pouvoir mettre à disposition des membres de l'ADESPA les spécificités, projets de chaque établissement/service adhérent. Il est souhaité une reprise de cette démarche.

ADESPA Occitanie : EHPAD Saint-Jacques 775 Chemin Piquette - 31330 GRENADE SUR GARONNE

Didier CARLES, président Tél : 05.62.79.87.60 @ : dir.carles@gmail.com

Céline RIEU, permanente Tél : 05.62.79.87.60 @ : adespa.occitanie@ehpad-grenade-cadours.com



ADESPA Occitanie

Association des Directeurs d'Établissements et de Services pour Personnes Agées d'Occitanie

N° SIRET : 432 079 085 000 36

ORGANISME FORMATION



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

NDA : 73 09 00356 09 - Code APE : 804 C

Dans le même esprit de partage et notamment sur les demandes de renseignements qui tournent régulièrement par mail, les établissements non demandeurs seraient aussi intéressés par avoir un retour des réponses. Céline RIEU avait déjà proposé aux établissements demandeurs de lui faire une synthèse des retours des réponses apportées afin de les diffuser à l'ensemble du réseau ADESPA ; cela n'a pas fonctionné. Il est alors évoqué l'espace Forum sur le site internet : déjà lancé quelques années mais n'a pas fonctionné. Céline RIEU a commencé à regarder cette fonctionnalité mais semble assez complexe avec très peu de possibilité d'interpeller le concepteur du site ; elle se rapprochera d'Amandine MARIE qui avait participé à sa mise en place.

Hélène DENAT serait intéressée pour échanger sur la mise en place et participe à un atelier autour de l'EHPAD de demain animé par l'ARS.

EHPAD Catus : finalisation rachat du bâtiment qui va générer 100 000 euros d'économie par an.

Ségur santé prime grand âge, sur deux sites a engendré 120 000 euros : envisage un contentieux et est désireux de connaître si d'autres établissements en feraient de même.

Poursuite du travail engagé avec les autres directions de RA qui rencontrent une perte d'activité au regard des difficultés à remplir la capacité d'accueil (cf PV réunion du 05.04.2022).

Encore une fois, à travers ce tour de table il est constaté les mêmes difficultés rencontrées pour exercer et assurer un accompagnement de qualité, avec des difficultés financières et de développement de plus en plus conséquentes.

Bilan moral et financier 2021

La rencontre se poursuit avec la présentation du bilan moral 2021 (cf pièce jointe) et du bilan financier (bilans synthétiques réalisés par la trésorière et plaquettes ci-jointes réalisées par l'expert-comptable de l'EHPAD de Marie-France PEYRE, trésorière) : augmentation des produits formation, reversement cotisation à l'AD-PA, changement de logiciel, abonnement veille formation (obligation Qualiopi), reprise de 5 000 € qui était disponible sur un compte à la Poste qui a été fermé.

Concernant les adhésions, on peut constater que la courbe n'est pas stable, avec un creux de 2011 à 2016. Une baisse des adhésions est constatée de 2020 à 2021 qui pourrait s'expliquer par le fait qu'en 2020, plus de relances individuelles ont été entreprises, le nombre de postes vacants de directeur mais également la fusion des établissements plus importants.

Concernant la facturation (formations et adhésion) en 2022, elle sera toujours produite et envoyée par la permanente ; les relances seront effectuées par la trésorière.

Les bilans moraux et financiers et moraux sont votés à l'unanimité.

Le travail fourni par la trésorière et la permanente est salué et elles en sont remerciées.



ADESPA Occitanie

Association des Directeurs d'Établissements et de Services pour Personnes Agées d'Occitanie

N° SIRET : 432 079 085 000 36

ORGANISME FORMATION



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

NDA : 73 09 00356 09 - Code APE : 804 C

Concernant les cotisations ADESPA Occitanie 2023, il est convenu ce qui suit :

- Montant de la cotisation AD-PA : suivra le cours de l'augmentation de celle-ci. Chaque année augmente d'un euro ; elle devrait être portée à 63 € pour 2023. Pour rappel, celle-ci est reversée à l'AD-PA en fin d'année.
- Montant adhésion ADESPA : socle de 20 € par entité (et non par budget annexe) + nombre de lits ; soit pour un établissement de 80 €, l'adhésion ADESPA sera de 100 € + adhésion systématique de l'AD-PA : 63 € = 163 € et éventuellement de manière facultative l'adhésion à l'AVEC de 7 €
- Tarif individuel 98 € : le directeur paie sa propre cotisation et bénéficie des formations à tarif préférentiel. Après discussions, il est convenu que le personnel de l'établissement bénéficiera également des tarifs avantageux.
- Directeur en disponibilité : bénéficiera gracieusement des services de l'ADESPA et règlera seulement la cotisation AD-PA.

Vie associative

Pour la suite, il est important de préparer la transition par rapport au projet professionnel de Céline RIEU et de recruter une personne sur la partie administrative, laissant à Céline le rôle d'animation et de prospection (adhérents et groupes de formation) tout comme cela a été fait sur son mi-temps avec l'OF EHPAD, où un renfort prendra en charge la partie administrative.

Suite au mail envoyé par la permanente le 24 mai, face aux difficultés qu'elle rencontre avec certains établissements dans la mise en place et la gestion d'actions de formation, il est convenu après échanges que :

- La convention de formation sera envoyée dès inscription sans attendre la constitution d'un groupe et sera reportée, si besoin et dans la mesure du possible, si celle-ci ne peut être maintenue faute de participants. En ce sens, il a été rajouté dans l'article 5 de la convention « *dans la mesure où un groupe d'un minimum de personnes sera constitué* » à la suite de : « *En cas de renoncement par l'ADESPA Occitanie à l'exécution de la présente convention dans un délai de 15 jours avant la date de démarrage de la prestation de formation, objet de la présente convention, une nouvelle date de stage sera définie.* »
- Une date de clôture d'inscription aux formations continuera d'être envoyée (pour respecter les délais 2 mois avant le début de la formation). Si report, celui-ci ne sera pas fixé proche des premières dates convenues mais sera espacé de plusieurs semaines.
- Une confirmation des adresses mails. En effet, lorsque le bulletin d'adhésion est envoyé, il est demandé de renseigner « **Mail Adhérent** (sur lequel vous souhaitez recevoir les correspondances de l'ADESPA) » Malgré cela, des retours témoignent que les correspondances de l'ADESPA n'arrivent pas sur la boîte mail souhaitée, soit parce qu'elle a été mal renseignée, soit parce qu'il y a eu un changement non transmis ou encore parce que pas renseigné. De plus, dans certains établissements, des directions ne s'occupent pas de la gestion des formations. Aussi, il sera renvoyé un mail demandant les deux adresses mails auxquelles seront adressées toutes les correspondances ADESPA d'une part et tout ce qui concerne la formation d'autre part (signature électronique de la convention, devis, facture)
- Pour les inscriptions, privilégier le mail : adespa.occitanie@ehpad-grenade-cadours.com en notifiant bien le nom et la session de formation concernée, l'établissement de rattachement, le nom-prénom-fonction-mail et téléphone du participant.

ADESPA Occitanie : EHPAD Saint-Jacques 775 Chemin Piquette - 31330 GRENADE SUR GARONNE

Didier CARLES, président Tél : 05.62.79.87.60 @ : dir.carles@gmail.com

Céline RIEU, permanente Tél : 05.62.79.87.60 @ : adespa.occitanie@ehpad-grenade-cadours.com



ADESPA Occitanie

Association des Directeurs d'Etablissements et de Services pour Personnes Agées d'Occitanie

N° SIRET : 432 079 085 000 36

ORGANISME FORMATION



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION**

NDA : 73 09 00356 09 - Code APE : 804 C

Il a été entendu les difficultés pour les participants des formations autour de l'accompagnement de la personne âgée d'accéder à leur extranet récupérer les documents liés à la formation. Un rapprochement avec le service technique du logiciel sera réalisé pour tenter de trouver une solution.

Intervention Laurent BUONANNO

Présentation de Laurent BUONANNO et de son entreprise (cf support de présentation).

Présentation des diverses formations proposées par l'ADESPA Occitanie à des tarifs très avantageux (cf catalogue en ligne : <https://adespa.hop3team.com/>)

L'après-midi est consacré à la mise en pratique de type coaching à partir d'un cas concret sur la base du volontariat.

Laurent BUNANNO est l'intervenant sélectionné pour le séminaire du 22 au 24 juin 2022, en animant une action sur la résilience : « Faire face aux crise en développant sa résilience ».

Didier CARLES

Président ADESPA Occitanie

ADESPA Occitanie
EHPAD Saint-Jacques
775 chemin Piquette
31330 GRENADE SUR GARONNE

ADESPA Occitanie : EHPAD Saint-Jacques 775 Chemin Piquette - 31330 GRENADE SUR GARONNE

Didier CARLES, président Tél : 05.62.79.87.60 @ : dir.carles@gmail.com

Céline RIEU, permanente Tél : 05.62.79.87.60 @ : adespa.occitanie@ehpad-grenade-cadours.com